



AVIS D'APPEL D'OFFRES N°001/07/BCH/SG/DL/SMG-2024 RELATIF AU TRAVAUX A LA VITROPHANIE, LA SIGNALÉTIQUE DES AGENCES BCH DE BRAZZAVILLE, L'IMPRESSION DES DEPLIANTS ET FLYERS PERSONNALISES AINSI QUE D'AUTRES SUPPORTS DE COMMUNICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de passation des marchés pour l'année 2024, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) envisage d'engager les travaux relatifs à la vitrophanie, aux signalétiques de ses Agences de Brazzaville, à l'impression des dépliants et des flyers personnalisés ainsi qu'à d'autres supports de communication.

A cet effet, la Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) invite par le présent avis d'appel d'offre, les entreprises qualifiées et intéressées, à prendre connaissance des spécifications et conditions requises, et à présenter leur soumission. Pour y participer, les soumissionnaires sont informés la disponibilité du cahier de charge, moyennant le règlement des frais de soumission en espèce de *cent cinquante mille (150.000) Francs CFA* non remboursables, auprès du Département de la Logistique, au siège de la Banque.

Le présent avis d'appel d'offres est compartimenté en deux (02) lots ci-après, dans lesquels les soumissionnaires peuvent, soit postuler sur un (01), soit pour l'ensemble. Il s'agit de :

- Lot n°1 : la vitrophanie en micro perforé et les signalétique des agences BCH de Brazzaville ;

- Lot n°2 : L'impression des dépliants et des flyers personnalisés et d'autres supports de communication.

Les propositions des soumissionnaires doivent parvenir au plus tard le 26 juillet 2024 à 15 heures précises et seront déposées au bureau d'Ordre Central du siège de la BCH, sis :

BANQUE CONGOLAISE DE L'HABITAT
Avenue Amilcar Cabral, BP.987 – Brazzaville République du Congo.
Tél. +242 06 735 40 40 / 06 735 41 41

Une visite obligatoire des sites abritant le siège et les agences aura lieu dans la période du 15 au 19 juillet 2024, à partir de onze (11) précises.

Conformément aux procédures internes en matière de passation de marché, les soumissions seront ouvertes en deux phases distinctes au siège de la Banque, dont la première se fera en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit et signé du dirigeant de l'entreprise. Quant à la seconde phase, elle portera sur une analyse technique des offres proposées.

Il est rappelé que les offres déposées après la date fixée ne seront pas acceptées.

Brazzaville, le 11 Juillet 2024

Le Directeur Général